

DECRET N°71-154 du 14 Août 1971

portant nomination du Directeur du
Centre National de l'Information.

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil
Présidentiel;
VU la Loi n°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonction-
naires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la
République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu,
VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement,
et le Décret n°149 du 4 août 1971 qui l'a modifié;
VU le Décret n°90/PR/MIJS du 21 mars 1967, portant attributions, organi-
sation et fonctionnement du Ministère de l'Information, de la Jeunesse
et des Sports;
VU les nécessités de service,
SUR la proposition du Ministre de l'Information et du Tourisme;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Mr René DOSSA, Secrétaire de Rédaction de 1ère classe 3è échelon
précédemment Chef de service de la Documentation à l'Etablissement National d'Edi-
tion et de Presse - ENEP - est nommé Directeur du Centre National de l'Information
C.N.I.-

Article 2.- Le présent décret qui a effet pour compter du 21 juillet 1971, sera
publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 14 Août 1971

par le Conseil Présidentiel,



Sourou-Migan APITHY

p. Le Ministre des Finances, absent
Le Ministre du Développement Rural
Chargé de l'Intérim,

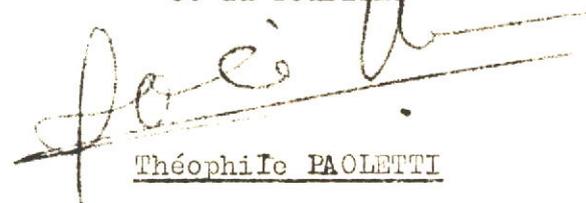


Nana STABI



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre de l'Information
et du Tourisme



Théophile PAOLETTI

AMPLIATIONS:

PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - MIT 6 - Ministères 11 - HC 2 -
SGG 4 - Intéressé 1 - IAA-DCCT-DN-IGF-JORD-Edc Chanc.6 -
DB-DC-CF-Solde 4 - Trésor 4 - DFP-DP 4 - DEP-DGAJL-4
Dtion Stat.2 - CNI 2 - DI 8